

Breteuil était, dans le ^x^e siècle, le chef-lieu d'un archidiaconé qui était composé des doyennés de Pont, Coudun, Ressons et Breteuil, et dont l'ensemble comprenait, au commencement du ^{xvii}^e siècle, 163 paroisses. Un nommé Hugues était archidiacre en 1040.

Il ne reste de l'église de l'ancienne abbaye, construite aux ^{xi}^e et ^{xii}^e siècles, que le mur latéral sud de la nef. Ce mur (1, 2), long de 22^m, 50 à 7^m, 10 de hauteur, et une épaisseur de 1^m, 10 à sa base. — A l'extérieur (1), son parement est formé de pierres de taille superposées par assises d'inégale hauteur, au nombre de cinq par mètre, et bien appareillées ; leurs joints ont 1 à 2 centimètres. Il est percé supérieurement de quatre fenêtres à plein cintre inégalement espacées, dont la baie de 0^m, 90 de largeur, a deux fois et demie autant de hauteur ; ces baies (3, 7), légèrement évasées, sont surmontées d'une archivoltée formée d'environ quatorze claveaux inégaux, mais bien taillés et exactement appareillés, qui sont inscrits (immédiatement au-dessous du couronnement du mur) par une moulure demi-circulaire, dont la saillie est profilée en coin émoussé (4). Celle-ci se prolonge horizontalement, de chaque côté, jusqu'au contre-fort ou à la fenêtre voisine. Les trois premières de ces fenêtres sont séparées par des contre-forts plus saillants que larges qui s'élèvent jusqu'au couronnement, et présentent à leur partie moyenne une retraite en larmier à rebord saillant (5) qui se prolonge horizontalement sur toute la longueur du mur. Un soubassement simple et déprimé, dont l'arête supérieure est tronquée, s'étend à sa partie inférieure parallèlement à ce larmier. Supérieurement, le couronnement (6) présente une arcature à plein cintre (avec contre-arcature en retraite) retombant sur des corbeaux sculptés en figures humaines, mais la plupart très-frustes. Deux anciennes portes ogivales, maintenant bouchées, se remarquent encore à l'extérieur de ce mur : elles sont postérieures à la construction primitive. — A l'intérieur, le mur est absolument nu, et présente supérieurement, à 3^m, 70 du sol, les quatre fenêtres dont il a été question : elles sont largement et profondément évasées (7), et sans le moindre ornement.

BREUIL-LE-SEC.

(Brûle-sec. — *Bruolium alterum*.)

DANS la charte du pape Alexandre pour l'abbaye de Saint-Germer (en 1190), l'énumération des biens de ce riche monastère (*voy.* SAINT-GERMER) comprend l'église de Breuil-le-sec et ses dépendances. C'était un prieuré auquel était annexée la cure du lieu. L'église, placée sous l'invocation de saint Martin, eut sa nef à peu près complètement détruite par un incendie en 1798. Malgré que celle-ci ne soit plus qu'une ruine, son étude est cependant digne de quelque intérêt. Mais nous devons nous hâter, car cette ruine elle-même, sorte de carrière artificielle chaque jour exploitée, aura bientôt complètement disparu. Les substructions qui sont encore debout aujourd'hui sont celles d'une partie de la façade et des murs latéraux ; mais celui du sud avait été remanié complètement, car dans ce qui en reste, toutes les moulures ont des formes prismatiques très-distinctes.

On peut dire que l'orientation de cette nef est régulière : on ne constate, par rapport au nord vrai, qu'une légère déviation de 11 degrés vers l'est (9). — Le plan (8) présentait trois divisions longitudinales que fait deviner le mur de la façade, tandis que l'absence de piliers engagés dans le mur latéral du sud fait présumer qu'il n'existait pas de voûtes, du moins dans les collatéraux. — La longueur de cette nef était, dans œuvre, de 18^m, 90 et sa largeur totale (considérée comme le double de la distance de l'axe du portail principal au mur latéral du nord) de 11^m, 40 ; celle du collatéral nord était de 3^m, 35. Les murs ont 0^m, 80 d'épaisseur.

Le mur latéral du nord, sans soubassement, et dont la hauteur est de 3 mètres, présente à l'extérieur un parement en moellons bruts irrégulièrement noyés dans du mortier, à l'exception d'un couronnement en pierres de taille de 20 centimètres d'épaisseur, dont la saillie est profilée en biseau et qui repose sur une autre assise de pierres de taille épaisse de 30 centimètres. Vers le centre de ce mur, sur lequel on n'aperçoit aucune trace de fenêtres, existe une porte également en pierres de taille, immédiatement postérieure (comme le clocher et le chœur de l'église) à la période que nous embrassons. Enfin à l'extrémité, vers la façade, est un petit contre-fort (10) situé sur le prolongement du mur de celle-ci, n'atteignant pas le couronnement, et offrant, vers sa face principale, deux surfaces obliques en larmier, dont la supérieure lui sert de couronnement. Ce contre-fort est construit en pierres de taille disposées par assises d'épaisseur inégale et dont les joints ont 1 ou 2 centimètres.

Ce qui reste de la façade (11) consiste, à l'extérieur, en un mur d'environ 3^m,25 de hauteur, construit en moellons mélangés irrégulièrement de quelques pierres de taille, et percé d'une porte centrale à plein cintre, sur les côtés de laquelle se remarquent, à droite et à gauche, des arrachements produits par la démolition de deux contre-forts. Un contre-fort entier, en tout semblable à celui déjà décrit du mur latéral et dont il est voisin, se voit encore à l'extrémité gauche de la façade, sur le prolongement de ce mur. A droite de la partie supérieure de ce contre-fort est la base en pierres de taille d'une baie de fenêtre légèrement évasée à l'extérieur, ayant 90 centimètres d'étendue transversale. Le portail principal (12) est d'une grande simplicité : deux arcades concentriques à plein cintre et en retraite, la plus intérieure composée de vingt-deux et l'extérieure de vingt-six claveaux inégaux sans le moindre ornement, retombent latéralement sur des pied-droits avec lesquels elles se continuent sans interruption (*). Cette double arcade composant l'archivolte est inscrite par une rangée demi-circulaire de billettes simples (13). Les pierres de ce portail, fort dégradées en général, sont appareillées avec assez de soin ; les joints qui les séparent ont 1 centimètre à 1 centimètre et demi.

A l'intérieur, ces restes ne présentent rien de remarquable, si ce n'est quatre arcades simulées sur le mur latéral (14) et la base intérieure de la fenêtre latérale de la façade. On voit que cette fenêtre, large de 1^m,20, était largement évasée, et située à 2 mètres du sol. Les arcades figurées sur le mur latéral sont à plein cintre ; elles ont toutes 2 mètres de hauteur et 0^m,25 de profondeur, mais leur largeur est très-inégale, à l'exception des deux plus éloignées de la façade, qui ont 1^m,97 d'ouverture ; les autres ont 2^m,75 et 3^m,10 de largeur. L'arête de ces arcades est émoussée. — Sur le mur de la façade, on voit l'arrachement du mur propre de la nef principale qui avait 0^m,85 de largeur : sa distance avec le mur du collatéral indique la largeur de cette division de la nef.

BREUIL-LE-VERT.

(Briolieu ; Brûle-vert. — *Bruolium viride*; *Bruolium comitis*.)



'EST vers l'an 1100 que ce prieuré fut fondé par Hugues, comte de Clermont. Par l'entremise d'Ansel, alors évêque de Beauvais, il donna aux religieux de Saint-Germer l'église de Breuil-le-vert, « le cimetière, les menues dixmes, les oblations, et telle quantité de terre » labourable qui suffit à demi-charrue (Louvét). » Il leur accorda en outre la dixme de ses vignes et de ses récoltes auprès de son château de Luzarches. En 1145, Renaud, son fils, devenu comte de Clermont, confirma, en les augmentant, les donations faites par son père. Dans la charte de ce

(*) Cette disposition de l'archivolte est évidente malgré l'adjonction ultérieure d'une autre arcade plus inférieure, placée aux dépens de la plus centrale des deux anciennes. Ce portail n'a pas de tympan.